

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0016946

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
19609

Matricule : 2951

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAZZAFI Ahmed

Date de naissance :

Adresse : EL OMARIA Rue 42 N° 170

15/02/1955

Tél. : Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. EL HAIBA Abdella
Pneumologue
74 Angle Bd de Fes Bd 2 Mars
Casa. Tel. 02 22 50 715

Date de consultation : 23/01/2020

Nom et prénom du malade : RAZZAFI Ahmed

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Allergie des poignets

En cas d'accident, précisez les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

15 Fev. 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/07/20	Cst		250,00	DR EL HABIB A Ab Pneumologist 14 Apple Bd 1 ^{er} arr Casablanca Tel: 0524 44 11 11
	+ Rx Thera X		200,00 450,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OMARYA CASABLANCA Rue 49 Lot. Omarya Mosquée Omarya Hay Inara Ain Chakf Casablanca Tél.: 05 22 52 36 29	23.01.2020	188,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODT.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CASQUETTE DU BRÉVET NATIONAL ATTRISTANT LE BRÉVÉ

Docteur Abdellah EL HAIBA

SPÉCIALISTE EN
PNEUMOPHTISIOLOGIE

Diplômé de l'Université de Paris
Membre de la Société Française
de Tabaologie

الدكتور عبد الله الهيبة

الخبير في أمراض الجهاز التنفس

Diplômé d'Echographie

Diplômé de Tabacologie

Maladies de Poumons - Asthme

Tuberculose - Allergie respiratoire

Aide au servage tabagique

Casablanca, le

23/01/2020

الدار البيضاء، في

150,00

SV

- Levamox 1g

19x21, x80

31,20

SV

- Bon du filial 515

16x13,1



31,20

AV	310,120
PER	07/22
LUD	1059

PHARMACIE OMARIYA CASABLANCA
Rue 49 Lot Omariya Mosque Omariya
Hay Inara - Ain Chock - Casablanca
Tél.: 05 22 52 36 29

Dr. EL HAIBA Abdellah
Pneumologiste
Télé: 05 22 50 79 15
Fax: 05 22 22 50 79 15
Case Tel: 05 22 50 79 15
Télé: 05 22 50 79 15
Fees Bd 2 Mars

DOCTEUR EL HAIBA ABDELLAH

Casablanca, le : 23/01/2020

SPECIALISTE des Maladies Respiratoires
Et allergiques.
Diplômé de la faculté de Médecine de Paris

Mr/Mme/Melle : RAZZAK AHMED

Reçu :

Radio Thorax

$Z_{12} = 200.00$ dhs

Cachet du médecin

Dr.EL HAIBA Abdella,
Pneumologue
74 Angle Bd de Fès Bd 2 Mars
Casa. Tél:05.22.50.79.15
74,Angle Bd 2 Mars& Bd de Fès -Casablanca Tél. : 05-22-50-79-15 fax :05-22-21-46-06

DOCTEUR EL HAIBA ABDELLAH

Casablanca : 23/01/2020

SPECIALISTE des Maladies Respiratoires
Et allergiques.

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris

Mer. : RAZZAK AHMED

Radiographie thoracique

- Parenchyme pulmonaire bien aéré
- Hiles libres.
- Culs de sac pulmonaire bien visibles.
- Pas de cardiomégalie.

Conclusion : RX thorax normale.

Cachet du médecin

Dr.EL HAIBA Abdella
Pneumologue
74 Angle Bd de Fès Bd 2 Mars
Casab. Tél:05.22.50.79.